



La réforme des rythmes scolaires, ça change quoi ?

5 matinées obligatoires

Le décret de janvier 2013 pris par l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, prévoit une organisation de la semaine d'enseignement de 24 heures (même nombre d'heures qu'actuellement) sur 9 demi-journées, ajoutant ainsi le mercredi matin (ou le samedi matin par dérogation).

En contrepartie, les autres jours seraient réduits de 45 minutes. Ces trois heures seraient prises en charge par les communes qui devraient proposer des activités périscolaires.

De nouveaux horaires à Vitry

À Vitry-sur-Seine, la mairie, qui était opposée à la réforme, n'a pas déposé de projet le 6 juin (dernier délai pour le faire). Passant outre, le Préfet a annoncé que la réforme s'appliquerait sur notre commune dès la rentrée prochaine.

Les horaires seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h15 et mercredi matin de 9h à 12h.

La pause de midi est donc allongée d'une demi-heure.

Des conséquences néfastes

- Le décret prévoit une **diminution du nombre minimum d'animateurs** au détriment de nos enfants et de leur sécurité.
- La plupart des écoles de Vitry ne disposent pas de lieux pour accueillir l'ensemble des **enfants** qui seront de fait **une demi-heure de plus dans la cour**, quelle que soit la saison, **quel que soit le temps**.
- La demi-heure supplémentaire engendrera **des frais à la charge soit des parents**, soit de l'ensemble des habitants par le biais des impôts locaux.
- Les enfants qui ne mangent pas à la cantine devront attendre jusqu'à 14 heures pour revenir à l'école.
- Nous ne savons pas encore si les enfants sortiront à 16h15 ou si 15 minutes de récréation seront ajoutées...
- Cette réorganisation du temps scolaire renforce les **inégalités sociales et remet en cause l'égalité de traitement entre les territoires en creusant un peu plus le fossé entre les communes les plus riches qui disposeront des moyens nécessaires à l'embauche d'intervenants qualifiés et les communes les plus pauvres qui se contenteront d'un temps supplémentaire de « garderie » organisée.**

Quelle éducation pour nos enfants ?

Le débat est-il sur l'aménagement de leur temps scolaire ou sur le contenu de leur scolarité ?

Nous (représentants de parents) pensons que le débat doit être resitué dans son cadre originel, à savoir des revendications pour **une école juste et égale partout, des enseignants et personnels d'encadrement formés, un accompagnement des élèves en difficultés, des classes non surchargées, des moyens supplémentaires... etc.**

RV le 25 juin 20h30 devant la mairie avant le conseil municipal pour faire part des inquiétudes des parents :

- **Temps méridien : quels personnels qualifiés pour s'occuper de nos enfants ? Quelles activités pour nos enfants ? Dans quels locaux ? Quels financements ?**
 - **Mercredi : quelles jonctions avec le centre de loisirs ? Notamment pour les écoles qui n'en ont pas sur place.**
- Nous nous étonnons que cette question ne soit pas à l'ordre du jour du conseil municipal**